

Rapport annuel d'activité et comptes 2022

Pendant le cours d'alphabétisation des femmes des ménages de pêcheurs



Madagascar, école primaire publique, village de Beanana, commune d'Androvakely.



Mars 2022



SOMMAIRE

Table des matières

Association Glocal.....	3
Présentation	3
Objectifs.....	3
Mot du président.....	4
1. Organisation.....	5
Comité et direction	5
Organe de révision.....	5
2. Activités.....	6
La mise en œuvre des projets à Madagascar	6
Animations éducation à l’environnement et développement durable.....	8
Participations à des manifestations	9
3. Perspectives	10
4. Rapport des comptes de l’organe de révision	12

Association Glocal

Présentation

Glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement

Mot du président

Chers Membres, sympathisants, animateurs, Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport d'activités 2022.

Après cette période pandémique extrêmement compliquée pour notre association ainsi que pour notre partenaire malgache, Doria, nous avons repris nos activités en 2022 mais, essentiellement, en fin d'année seulement. Un membre de notre comité a enfin pu se rendre sur place pour coordonner nos activités et le responsable de Doria a pu récemment venir à Genève pour préparer les futurs projets. Les besoins restent très importants à Madagascar et nous continuons nos efforts sur place ce que vous pourrez constater à la lecture des pages qui suivent. En ce qui concerne nos activités de sensibilisation, à Genève, nous avons pu continuer notre travail avec de nombreuses classes d'école ce qui est réjouissant.

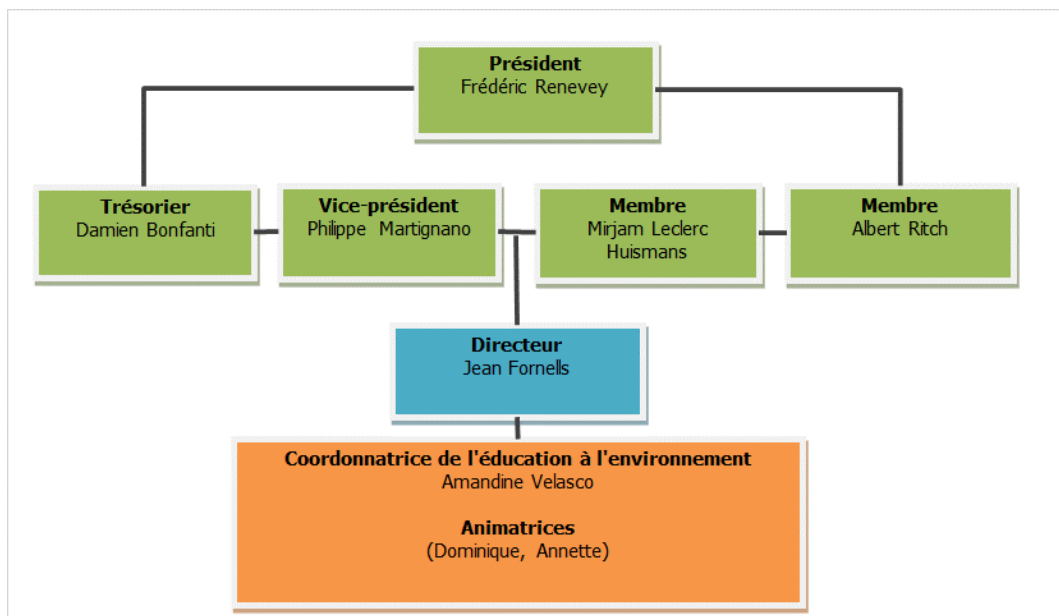
Une nouvelle fois, un très grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions. Merci à mon Comité pour tout le travail accompli au cours de cette année, merci au directeur sans qui les projets ne verraient jamais le jour, merci aux animateurs qui donnent vie à nos projets pédagogiques, merci à nos membres pour leur soutien tant moral que financier et enfin, et particulièrement, un très grand merci à toutes les collectivités, aux fondations et la Fédération Genevoise de Coopération qui nous soutiennent et permettent concrètement la poursuite de nos actions envers les communautés défavorisées dans une perspective à long terme.

Bonne lecture !

Frédéric Renevey

1. Organisation

Comité et direction



Le comité de l'association Glocal est composé de cinq membres. Les membres du comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence. Les membres du comité se sont réunis fréquemment tout au long de l'année 2021. Le directeur reçoit les directives du comité puis organise, suit et réalise les prestations en lien avec les activités et les buts de l'association. Il est aussi chargé de la direction des projets des programmes (Agenda21) à Madagascar du suivi et des demandes de dons.

À la fin de l'année, le nombre de personnes cotisantes se montait à 37. La page facebook de Glocal comptait 414 abonnés à fin 2021.

Organe de révision

Raison sociale : **Auditam Fiduciaire Michael Amsellem**
Expert-réviseur agréée ASR, membre de la Chambre Fiduciaire suisse.

Personne de contact : Michaël AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR.

Adresse : Rue Ferrier 14 1202 Genève.

Courriel, téléphone: 079 449 09 56 ma@auditam.ch

2. Activités

La mise en œuvre des projets à Madagascar

Projets	Résultats (fin février 2023)	Effets	Ce qu'il reste à faire
Éducation et Revenus (communes d'Alakamisy et de Tsarasaotra), durée de juillet 2019 à fin mai 2023 (prolongé d'un an en raison du Covid). 200 ménages bénéficiaires + 50 enseignant-es + 500 élèves.	<ul style="list-style-type: none"> ○ 1 école primaire bâtie (+ 100 places disponibles). ○ 50 instituteurs formés. ○ 100 femmes adultes alphabétisés. ○ 40'000 m2 mis en culture par an. ○ 3 prêts à taux 0% (cultures et engraissement de porcelets). ~300'000 m2 mis en culture. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des résultats au Certificat d'études primaire (CEPE) taux de réussite moyen de 70 % contre 40% avant les formations. ○ Période de soudure (sans repas ou avec 1 repas par jour au maximum) diminuée de ~3 mois par an contre 6 mois auparavant. ○ Revenus des 200 ménages de femmes célibataires à charge d'enfants 25-30% en plus. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan définitif des prêts à taux 0%. ○ Évaluation externe des impacts du projet. ○ Préparer la 2^e phase du projet en fonction des résultats de l'évaluation externe. ○ Rapport final (activités et finances).
Ménages de pêcheurs et gestion durable des lacs (communes d'Androvakely, d'Antanétibé-Anativolo et de Belanitra) durée de juin 2022 à mars 2025. 155 ménages bénéficiaires soit 920 personnes.	<ul style="list-style-type: none"> ○ 50 femmes sont en voie d'alphabétisation ○ 73'000 m2 de cultures par 155 ménages ○ Processus de transfert de gestion des lacs vers les ménages en cours. ○ Production de 50'000 plants d'Albizia et eucalyptus ○ 140'000 m2 de tapis de Jacinthes enlever de la surface de l'eau ○ 9 bassins piscicoles de 250m2 installés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Période de soudure (sans repas ou avec 1 repas par jour au maximum) diminuée de ~1 mois par an contre 6 mois auparavant. ○ Début de la constitution d'un capital en semences et poules par les ménages. ○ Possibilité d'obtenir du revenu hors période de pêche avec les bassins piscicoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des cultures pluviales Bilan de la 1^{er} année du projet Rapport intermédiaire 1^{er} année (activités et finances).

Commentaires

Pour le projet « Éducation et Revenus », en raison de l'état d'urgence sanitaire décrété à Madagascar le projet n'a pu reprendre qu'à fin novembre 2022 pour sa dernière année. Sur les 5

bâtiments scolaires prévus, 1 a été bâti. La construction des autres écoles sera reportée lors de la 2^e phase du projet. Pour le projet des Ménages de pêcheurs la 1^{er} année du projet se terminera à fin mars 2023. Pour l'instant la seule difficulté a été le démarrage du processus de transfert de gestion GELOSE en raison d'un conflit de compétences entre ministères.

Utilisation d'un semoir à riz pluvial fabriqué par les bénéficiaires



École primaire publique, village de Beanana, commune d'Androvakely.



Animations éducation à l'environnement et développement durable.

Nos animations s'inscrivent dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Étude Romand. Les enseignant-e-s ont reçu des supports d'accompagnement pour préparer les élèves aux animations en classe et pour intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement afin d'assurer un suivi dans les matières enseignées. Du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur ainsi que des pots pour les semis complètent les supports d'enseignement. Le coordonnateur Frédéric Renaud a interrompu cette activité pour poursuivre sa carrière professionnelle non associative. La personne qui le remplace est Amandine Velasco depuis le 15 septembre 2022.

Potager pédagogique du Parc Navazza

Cette année 20 classes d'écoles primaires avec 390 élèves se sont déplacés au potager pour les animations.

Détails sur les animations au potager.

Face à l'augmentation des gaz à effets de serre, à la perte et à la dégradation de nos terres fertiles, à l'augmentation de la pollution et des déchets, l'éducation au développement durable et à l'environnement prend une importance accrue. La sensibilisation au jardinage biologique et au fonctionnement des écosystèmes en fait partie. Ce programme de sensibilisation pour le potager communal dans le parc Navazza se compose de :

Deux animations scolaires pour les écoles primaires de Genève

- Animation « Relations vivantes : « Nos petits amis du jardin »
- Animation « Respirations saisonnières : « Rythmes et cycles de la nature »

Quatre ateliers de formations pour adultes au jardinage écologique

- Travailler avec les rythmes du printemps et de l'été
- Travailler avec les rythmes de l'automne et de l'hiver
- Accueil de la biodiversité
- Créer des liens dans le jardin

Une visite guidée pour grands et petits (tout public, ciblée familles)

Quant au rucher communal, il a été visité 14 fois par les classes, 287 enfant s'y sont déplacés.

Animations au Vermicompostage

En 2022, 36 animations pour ont eu lieu pour 414 élèves des écoles primaires de Lancy et Versoix. S'ajoutent les présentations faites lors du rallye du développement durable du CO du Foron le 3 mai 2022 et une animation à l'APE des Allières aux Eaux-Vives.

Deux animations ont lieu successivement. La première en automne et la deuxième au printemps. La séquence complète, avec ses deux animations, chevauche donc les années civiles successives.

Détails sur les animations au vermicompostage

Animation No 1 : Nos mangeurs de déchets, déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
2. Installation du vermicomposteur et bases de connaissances pour l'entretien de ce dernier et de ses habitants.
3. Observation des vers dans leur milieu.
4. Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets.
5. Comprendre le rôle des vers dans le processus de transformation des déchets en une ressource précieuse.



Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
2. Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
3. Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost (qui sera prêt à récolter)!
4. Comprendre une partie des concepts environnementaux et dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition des végétaux.

Participations à des manifestations

Nous avons tenu un stand lors de la fête de l'abeille et du terroir du 20 septembre à Lancy, au parc Navazza.

3. Perspectives

Pour les projets à Madagascar

Pour les nouveaux projet nous aurons :

- Les Ménages ramasseurs de bois, déposé en septembre 2022 auprès de la FGC, devrait commencer en juin 2023. Ce sont 400 personnes réparties dans 63 ménages ayant à peine de quoi manger avec un revenu annuel de 200- 250 francs. Le but est de sortir de l'extrême pauvreté ces ménages, par des activités génératrices de revenus, de créer un capital en bois énergie par plantations et de préserver les reliques de forêts très secondarisées qui servent de source de bois commercialisable à ces ménages.
- L'extension du projet des femmes AGR à déposer en mars 2023 pour un début en octobre-novembre 2023, ce sont 361 femmes de ménages célibataires concernées. Cette extension ambitionne de sortir de la pauvreté les ménages bénéficiaires en renforçant notamment la banque de semence et d'engrais actuelle et la commercialisation de leurs productions.
- L'extension du projet Éducation et Revenus qui concernera 200 femmes bénéficiaires ainsi que les enseignants du primaire et les infrastructures scolaires primaires pour 500 enfants. Le projet vise à sortir de l'extrême pauvreté ces 200 ménages de femmes, de scolariser leurs enfants, d'améliorer l'enseignement et de construire des infrastructures scolaires primaires opérationnelles.
- Les adductions d'eau potable pour améliorer la santé et les conditions de vie de 2'700 personnes réparties dans 16 villages dont actuellement les femmes et les enfants souffrent le plus (~6 % de femmes et enfants ont des maladie liées à l'eau contre 3-4% des hommes). Ces maladies tuent et handicapent les personnes dans leurs activités (impossible d'aller travailler ou à l'école avec de la fièvre, sans tenir à peine debout, avec des maux de tête et ayant le corps se vidant de partout). Il est prévu de poser 85 kilomètres de nouvelles conduites d'eau à partir des sources existantes.

Du côté du partenaire local un retour à la normale post-Covid s'est fait petit à petit en 2022. On pense retrouver les pleines capacités courant 2023. Par ailleurs, il faudra continuer faire face à l'inflation des prix locaux et à l'effondrement de la valeur de la monnaie malgache en attendant la prochaine élection présidentielle (fin 2023) qui risque de déboucher sur une énième crise politique et sociale.

Pour les autres secteurs d'activités et l'association

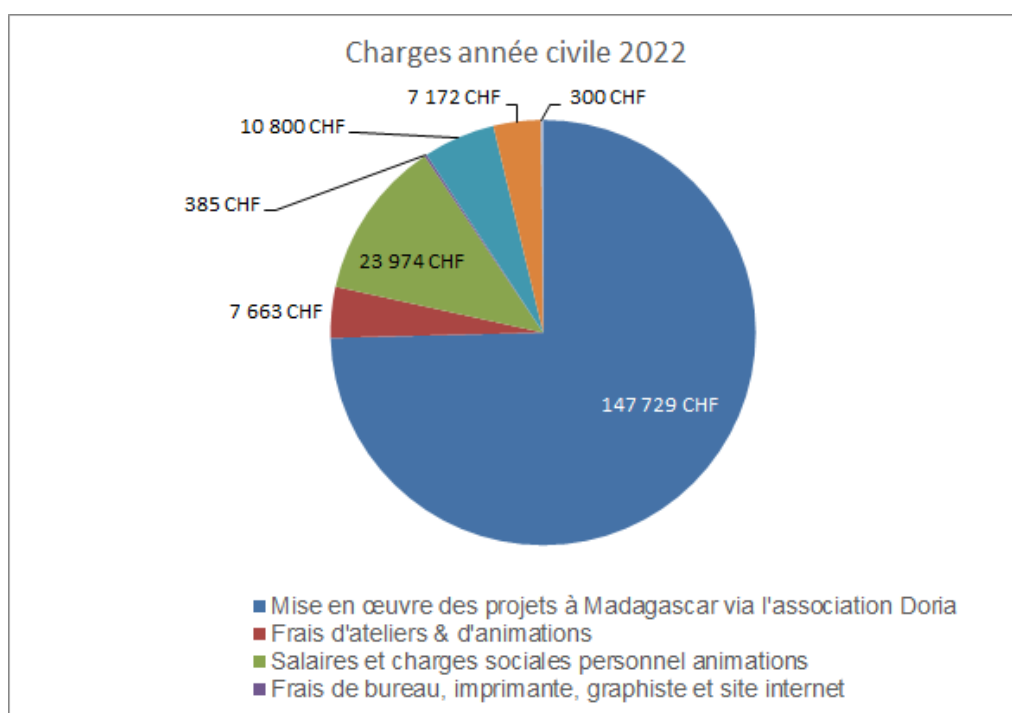
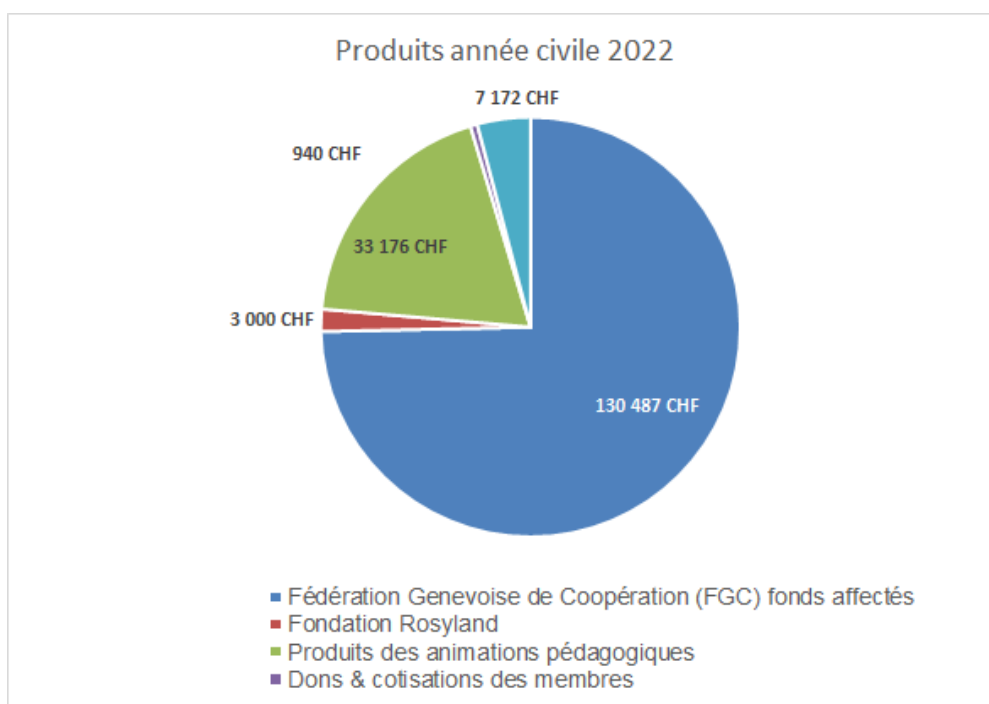
Pour les animations, nous continuons à promouvoir les animations auprès d'autres communes. Par ailleurs deux nouvelles animations seront proposées, l'une sur les déchets verts et l'autre sur la biodiversité. Il nous restera à formaliser la stratégie pour les projets à l'étranger et à créer un contenu de communication sur l'association et la manière dont nous intégrons au projet / définissons le développement durable.

Le site internet de l'association sera à optimiser pour une navigation facilitée. Pour l'organisation et le fonctionnement de l'association, nous réunissons les conditions préalables pour l'obtention du label ZEW0 ([Label qualité ZEW0](#)). Reste à décider de l'entrée dans le processus de certification et analyser au préalable les changements qu'induiront cette certification. Pour le contrôle interne, nous l'adaptons de manière continue aux changements internes et aux exigences de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC). A plus long terme, la question de la personnalisation des besoins des donateurs face aux besoins et projets à Madagascar sera à développer.

Ramassage des tapis de Jacinthe étouffant les lacs.



4. Rapport des comptes de l'organe de révision



**Déclaration d'intégralité de l'Association GLOCAL, Lancy,
à l'attention de Auditam Fiduciaire Michael Amsellem
relative aux comptes annuels de l'exercice 2022**

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de notre association pour l'exercice 2022 arrêté le 31 décembre 2022. Le but de votre contrôle est de constater qu'il n'existe aucun état de fait dont vous pourriez conclure que des aspects essentiels des comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts et aux Swiss Gaap RPC. Nous reconnaissons la responsabilité du Comité en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Le Comité a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies. Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

1. Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts, et aux SWISS GAAP RPC et, à cet égard, ils ne comportent pas d'anomalies significatives (dont peuvent également faire partie des indications omises, en dehors de la saisie, de l'évaluation, de la présentation et de la publication erronées).
2. Nous avons mis à votre disposition tous les livres et documents comptables ainsi que les procès-verbaux des dernières séances du conseil de fondation. Nous vous avons informés de toutes les décisions qui ont une incidence significative sur les comptes annuels et sur lesquelles il n'existe pas encore de procès-verbal. Les comptes annuels qui vous ont été présentés ont enregistré toutes les opérations devant être comptabilisées durant l'exercice concerné.
3. L'association s'est conformée à toutes les dispositions des accords contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels. Nous n'avons connaissance d'aucune violation de dispositions légales ou autres (par exemple concernant les impôts directs, la TVA, les assurances sociales, la protection de l'environnement) susceptibles d'avoir un effet significatif sur les états financiers.
4. Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes.
5. Nous vous avons communiqué les résultats de notre estimation du risque.
6. Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'association ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de notre association à poursuivre son activité.
7. Les comptes annuels que vous avez vérifiés et que nous avons signés contiennent tous les biens et engagements de l'association devant figurer au bilan.
8. Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
9. Les indications de l'annexe aux comptes annuels sont complètes, exactes et conformes aux dispositions légales et prescriptions en vigueur.
10. D'autres contrats, litiges ou différends qui sont importants pour l'appréciation des comptes annuels de notre association n'existaient pas à la date du bilan.
11. Nous vous avons communiqué l'absence de variation et d'existence de réserves latentes conformément aux prescriptions du Code des Obligations.
12. L'association est effectivement ayant droit de tous ses actifs et aucun n'a été nanti.
13. Tous les événements devant être pris en compte qui sont intervenus jusqu'à la fin de vos travaux de révision ont été pris en considération de manière appropriée dans les comptes annuels présentés.
14. Nous vous communiquerons immédiatement tous les événements nouveaux susceptibles d'être pris en compte qui parviendraient à notre connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale.

Lancy, le 15 février 2023

Frédéric RENEVEY
Président

Damien BONFANTI
Trésorier

Jean FORNELLS
Directeur

Annexes : comptes annuels signés (bilan, compte de pertes et profits, annexe, tableau de variation des fonds propres et tableau de flux de trésorerie)

**Association Glocal
Lancy**

Bilan au 31 décembre

2022

2021

CHF

CHF

ACTIF

Actif circulant

Caisse	324,90	324,90
Banque	37 893,93	51 101,80
Actifs de régularisation	0,00	0,00
Total actif circulant	38 218,83	51 426,70

Actif immobilisé

Actif immobilisé	0,00	0,00
Total actif immobilisé	0,00	0,00

TOTAL ACTIF

38 218,83

51 426,70

PASSIF

Capitaux étrangers à court terme

Créanciers et Passifs de régularisation	17 978,50	7 694,00
Total capitaux étrangers à court terme	17 978,50	7 694,00

Capitaux étrangers à long terme

Créanciers à long terme	0,00	0,00
Total capitaux étrangers à long terme	0,00	0,00

Fonds affectés

8 610,71

36 246,61

Capitaux propres

Capital		0,00		0,00
Résultat - résultat reporté	7 486,09		6 920,04	
- résultat de l'exercice	4 143,53	11 629,62	566,05	7 486,09
Total capitaux propres		11 629,62		7 486,09

TOTAL PASSIF

38 218,83

51 426,70

**Association Glocal
Lancy**

Compte de pertes et profits pour l'exercice	2022	2021
	CHF	CHF
PRODUITS		
<i>Donations pour l'Agenda21 Madagascar</i>		
Fédération Genevoise de Coopération (FGC) fonds affectés	130 487,10	47 449,00
Fondations Rosyland	3 000,00	0,00
Total donations pour l'Agenda21 Madagascar	133 487,10	47 449,00
<i>Produits des prestations</i>		
Produits des animations pédagogiques	33 176,00	30 650,00
Dons & cotisations des membres	940,00	1 170,00
Subvention local - Ville de Lancy	7 172,33	16 034,00
Total produits des prestations	41 288,33	47 854,00
TOTAL DES PRODUITS	174 775,43	95 303,00
CHARGES		
./. Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'association D	-147 729,00	-15 069,00
./. Frais d'ateliers & d'animations	-7 663,37	-133,30
./. Salaires et charges sociales personnel animations	-23 973,75	-24 046,45
./. Frais de bureau, imprimante, graphiste et site internet	-384,90	-1 085,20
./. Honoraires d'audits	-10 800,00	-2 900,00
./. Loyer local	-7 172,33	-16 034,00
./. Cotisations	-300,00	-300,00
TOTAL DES CHARGES	-198 023,35	-59 567,95
RESULTAT D'EXPLOITATION	-23 247,92	35 735,05
./. Résultat financier	-244,45	-332,00
./. Résultat hors exploitation	0,00	0,00
./. Résultat exceptionnel	0,00	0,00
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES	-23 492,37	35 403,05
./. Allocations aux fonds affectés	-132 692,00	-49 400,00
+ Utilisation des fonds affectés	142 386,90	10 508,00
+ Utilisation des fonds affectés - frais de gestion	17 941,00	4 055,00
RESULTAT FINAL NET	4 143,53	566,05

**Association Glocal
Lancy**

Tableau de variations du capital et des fonds affectés exercices 2021 et 2022

	01.01.2022	Attributions	Utilisations	Allocations frais de gestion	Transferts (internes)	31.12.2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds affectés						
Projets FGC	36 246,61	132 692,00	-142 386,90	-17 941,00	-	8 610,71
Capitaux propres						
Capital	-	-	-	-	-	0,00
Résultat reporté	7 486,09	-	-	-	-	7 486,09
Résultat de l'exercice 2022		4 143,53	-	-	-	4 143,53
Capitaux propres	7 486,09	4 143,53	0,00	0,00	0,00	11 629,62

	01.01.2021	Attributions	Utilisations	Allocations frais de gestion	Transferts (internes)	31.12.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds affectés						
Projets FGC	* 2 053,61	49 400,00	-10 508,00	-4 055,00	-644,00	36 246,61
Capitaux propres						
Capital	-	-	-	-	-	0,00
Résultat reporté	* 8 973,65	-	-	-	-2 053,61	6 920,04
Ajustement résultat reporté	** -2 053,61	-	-	-	2 053,61	0,00
Résultat de l'exercice 2021		566,05	-	-	-	566,05
Capitaux propres	6 920,04	566,05	0,00	0,00	0,00	7 486,09

* Le solde ne correspond pas au bilan au 01.01.2021 car les comptes 2020 n'étaient pas encore établis selon les normes Swiss Gaap RPC.

L'annexe en page 9 récapitule les mouvements des allocations/utilisations des fonds des projets pour 2021 et 2022.

** Ajustement du résultat reporté suite au passage aux normes Swiss Gaap RPC en 2021.

**Association Glocal
Lancy**

Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice	2022	2021
	CHF	CHF
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice à répartir	4 143,53	566,05
Amortissements	0,00	0,00
Variation des fonds affectés	-27 635,90	34 193,00
(Augmentation) / diminution des actifs de régularisation	0,00	100,00
Augmentation / (diminution) des créanciers et passifs de régularisation	10 284,50	-10 618,45
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	-13 207,87	24 240,60
Flux de trésorerie des activités d'investissements		
Mobilier et matériel	0,00	0,00
Matériel informatique	0,00	0,00
Flux de trésorerie des activités d'investissements	0,00	0,00
Flux de trésorerie des activités de financement		
Variation de capital	0,00	0,00
Variation des prêts	0,00	0,00
Flux de trésorerie des activités de financement	0,00	0,00
Flux de trésorerie nette	-13 207,87	24 240,60
Variation des liquidités		
Liquidités en début d'exercice	51 426,70	27 186,10
Liquidités en fin d'exercice	38 218,83	51 426,70
Variation des liquidités	-13 207,87	24 240,60

ASSOCIATION GLOCAL
Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

1. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

<i>nom de l'association</i>	Association GLOCAL
<i>adresse de correspondance</i>	Case postale 504 1212 Grand-Lancy 1
<i>téléphone</i>	077 419 55 93
<i>e-mail</i>	jean@association-glocal.ch
<i>site internet</i>	www.association-glocal.ch
<i>but de l'association</i>	L'Association a pour finalité de favoriser l'adoption et l'introduction du développement durable au sein de la société. Dans ce but ses actions sont notamment : <ul style="list-style-type: none">• la production et la diffusion d'information afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;• l'appui et l'accompagnement dans les pays en développement de programmes et projets, dans un esprit de solidarité et d'échange, au plus proche des besoins des populations locales ;• le soutien et la promotion d'initiatives allant dans le sens de la finalité de l'association.
<i>statuts</i>	Les derniers statuts datent du 20.03.2022

2. TENUE DE LA COMPTABILITÉ

<i>comptable</i>	Damien Bonfanti, trésorier et Jean Fornells, Directeur
<i>téléphone</i>	022 321 49 50
<i>e-mail</i>	damien@association-glocal.ch

3. ORGANE DE RÉVISION

<i>raison sociale</i>	Auditam Fiduciaire Michael Amsellem Expert-réviseur agréé ASR et membre de EXPERTSuisse
<i>personne de contact</i>	Michael Amsellem, Expert-réviseur agréé ASR
<i>adresse</i>	Rue Ferrier 14 1202 Genève
<i>téléphone</i>	079 449 09 56
<i>e-mail</i>	ma@auditam.ch

4. COMITE (AU 31.12.2022)

Frédéric RENEVEY	Président
Philippe MARTIGNANO	Vice-président
Damien BONFANTI	Trésorier
Albert RITCH	Membre
Mirjam LECLERC	Membre

Les membres du Comité ne sont pas salariés de l'association et ne touchent pas de jetons de présence ni aucune autre indemnité. Ils peuvent être rémunérés sur la base d'un mandat précis et cas échéant dans les limites autorisées par le mandat (frais de gestion limités à une certaine part d'une subvention, par exemple). Dans ce cas, leurs prestations doivent être indiquées dans la présente annexe.

ASSOCIATION GLOCAL
Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

5. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis depuis l'exercice 2021 selon les prescriptions des Swiss Gaap RPC. Plusieurs retraitements ont été effectués en 2021 à cet égard et sont détaillés dans les comptes de l'exercice précédent. Des budgets très détaillés ont par ailleurs été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

6. CRÉANCIERS & PASSIFS DE REGULARISATION

Ces deux comptes sont regroupés par souci de simplification depuis 2020 et représentent les factures payées ou à payer (estimation) en début d'année suivante mais concernant l'exercice précédent, à savoir essentiellement les honoraires de révision, de pilotage ainsi que des soldes de salaires et de charges sociales.

7. FONDS AFFECTES

Ces fonds représentent le solde des versements reçus déduits des versements effectués ainsi que des frais de gestion concernant les fonds liés aux projets réalisés en collaboration avec la FGC (Fédération genevoise de coopération), conformément aux Swiss Gaap RPC. Un détail récapitulatif des mouvements financiers des est présenté en annexe pour les années 2021 et 2022 (page 9).

8. CAPITAUX PROPRES ET REPORT À NOUVEAU

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisé autrement que dans le cadre du suivi du projet global agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2023.

9. EVALUATION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé, la dernière fois le 23 août 2021. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste. Conformément au manuel de la FGC, nous ne sommes pas soumis à l'obligation de documenter notre SCI mais encouragés de manière facultative à le développer de façon succincte et adaptée à nos besoins, ce qui a été fait également le 23 août 2021. Des mises à jour de cahiers de charges ou autres éléments liés au SCI sont régulièrement effectués.

10. PROJETS EN COURS

Un projet 2019-21 « Education et Revenus » est en cours de réalisation (signature d'un protocole d'accord avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2019-2022 (prolongé à fin mai 2023 suite à la situation sanitaire liée au Covid-19). Sa clôture est prévue pour fin mai 2023 (1^{ère} phase du projet selon le protocole 2019-2022; une deuxième phase d'extension du projet est prévue ultérieurement et fera l'objet probablement d'un nouveau protocole).

Un second projet 2021-16 « Ménages de pêcheurs, revenus et gestion durable des lacs », projet 2021-16 est également en cours de réalisation (signature d'un protocole d'accord avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2022-2025.

ASSOCIATION GLOCAL

Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022

11. EXONÉRATION FISCALE

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital a été obtenue auprès de l'administration fiscale cantonale pour une durée indéterminée au niveau de l'ICC (impôts cantonaux et communaux) et IFD (impôt fédéral direct), et ce rétroactivement depuis la création de l'association (soit dès le premier exercice de l'association en 2010).

12. LISTE DES AIDES FINANCIÈRES (SUBVENTIONS/DONATIONS)

Les subventions et donations sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

13. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES PERSONNEL ANIMATIONS (CHARGES)

Ce poste n'inclut aucun montant de chômage partiel (RHT) ni pour 2022 ni pour 2021 (contrairement à l'exercice 2020 où un montant avait été perçu à la suite de la situation sanitaire liée au Covid et à l'annulation de certains événements prévus).

14. ALLOCATIONS FGC POUR FRAIS DE GESTION (UTILISATION DES FONDS AFFECTÉS, FRAIS DE GESTION)

La FGC accorde une ligne budgétaire de 12.5% au maximum représentant les indemnités de suivi de projet couvrant les dépenses effectivement engagées pour les projets qu'elle finance, à titre de frais de gestion. Le montant de ces frais est précisé dans le compte d'exploitation de même que dans le tableau de variation des fonds affectés. Il est à relever que pour les deux projets en cours ces frais ont été fixés forfaitairement et qu'ils ne représentent en l'occurrence pas exactement 12.5% des dépenses effectuées.

15. RAPPORT DE PERFORMANCE

Ce document est établi et transmis séparément du présent rapport d'audit et des comptes annuels ; il est constitué du rapport d'activité et d'annexes ainsi que de compléments éventuels.

16. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Pour la suite des projets les années à venir, aucune dépense ne sera engagée avant d'avoir reçu une subvention ou un don correspondant. La situation sanitaire liée au Covid a certes ralenti ou décalé certains projets ou événements mais elle n'a pas menacé la continuité de l'exploitation.

17. AUTRES INFORMATIONS

La moyenne annuelle des emplois à plein temps est comprise entre 0 et 10.

Auteurs : Frédéric RENEVEY & Jean FORNELLS.